

PRÉFET DU LOT

Direction départementale des Territoires
du Lot

Cahors, le 27 avril 2016

Service Gestion des Sols
et Ville Durable

Unité Risques Naturels

Note

à

Service Prospective et Politiques de Développement
Durable

Unité Planification

Vos réf. : mail du 17 février 2016
Affaire suivie par : **Éric Valette**
eric.valette@lot.gouv.fr
Tél. 05 65 23 60 77 – Fax : 05 65 23 61 61
Courriel : ddt-sgsvd@lot.gouv.fr

Objet : PLUI du Grand Cahors – Porter à connaissance de l'état

Pour faire suite à votre mail du 17 février 2016 relatif aux éléments de connaissance à fournir au Grand Cahors en vue de l'élaboration de son PLUI et des articles L 132-2 et R 132-1 du code de l'urbanisme, je porte à votre connaissance les éléments suivants.

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), modifié par arrêté préfectoral en date du 9 mai 2005, détermine la liste des communes du département du Lot susceptibles d'être confrontées à un ou plusieurs risques majeurs naturels ou technologiques connus tels que **les inondations, les mouvements de terrain, les feux de forêt, la rupture de barrage, les accidents industriels et le transport de matières dangereuses.**

Le DDRM est téléchargeable sur le site internet des services de l'État dans le Lot à partir du lien suivant :

<http://www.lot.gouv.fr/au-niveau-departemental-le-dossier-departemental-a4483.html>

Le Porter à Connaissance sur les risques (PAC risques), anciennement appelé Dossier Communal Synthétique (DCS), est un document d'information établi par l'État à l'attention des Maires pour qu'ils réalisent leur Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et informent leurs administrés de l'existence de risques naturels ou technologiques sur leur territoire communal.

Il comporte un descriptif et une cartographie de chaque risque, ainsi que les consignes de sécurité à adopter en cas de survenance d'événements.

27 communes du territoire du Grand Cahors sont pourvues d'un DCS ou d'un PAC. La carte de l'état d'avancement de la procédure est téléchargeable sur le site internet des services de l'État dans le Lot à partir du lien suivant :

<http://www.lot.gouv.fr/au-niveau-communal-le-porter-a-connaissance-sur-a4487.html>

I – Risques naturels :

- Inondation :

Le territoire couvert par le PLUI du Grand Cahors est concerné par les Plans de Prévention des Risques d'inondation suivants :

- PPRI du bassin du Lot moyen – Célé aval approuvé ;
- PPRI du bassin de Cahors approuvé ;
- PPRI du bassin du Lot aval – Vert – Masse approuvé.

L'ensemble des informations relatives à ces trois PPRI (arrêtés, notes de présentation, plans de zonage, règlements) sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans le lot à partir du lien suivant :

<http://www.lot.gouv.fr/les-plans-de-prevention-des-risques-d-inondation-r1429.html>

Certaines communes du Grand Cahors ne sont pas situées dans le périmètre d'un PPRI approuvé. L'absence de PPRI ne signifie pas forcément absence de risques.

La Cartographie Informatrice des Zones Inondables (CIZI) en Midi-Pyrénées a été réalisée dans le cadre du XIème Contrat de plan entre l'État et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées entre 1994 et 1999 et vise à informer les citoyens et les décideurs sur le risque d'inondation. Elle n'a pas de portée réglementaire et ne peut se substituer à un PPRI.

Néanmoins, elle permet aux citoyens et aux responsables, élus ou administratifs, de mieux apprécier l'étendue des zones qui présentent un risque d'inondation important ou qui favorisent l'étalement des eaux. La cartographie exploitable au 1/25 000 est consultable et téléchargeable sur le site de la DREAL Midi-Pyrénées à partir du lien suivant :

<http://drealmp.net/pacom/>

Par ailleurs, les parties amonts de certains cours d'eau, les vallées sèches ou les fonds de combe, qu'ils soient répertoriés ou non sur la CIZI (flèche jaune symbolisant un flux d'inondation locale), mais également les dépressions du relief karstique (vallée sèche suspendue, dolines) peuvent également subir une inondation. Ces secteurs peuvent réagir de façon soudaine à la suite de phénomènes pluvieux orageux localisés. A ce titre, les espaces plus ou moins plats à proximité des thalwegs ou en creux dans le cas des dolines doivent être préservés de toute urbanisation comme champ d'expansion des crues.

- Mouvement de terrain :

Voir avis ci-joint.

- Feu de forêt :

L'atlas départemental du risque feu de forêt (rapport de présentation et cartographie de l'aléa feu de forêt) est consultable et téléchargeable sur le site internet des services de l'État dans le lot à partir du lien suivant :

<http://www.lot.gouv.fr/l-atlas-departemental-du-risque-feu-de-foret-r1528.html>

Les études menées lors de la réalisation de l'atlas départemental du risque feu de forêt ont, dans un premier temps, déterminé et cartographié différents niveaux d'aléa feu de forêt dans le département du Lot. Dans un deuxième temps elles ont confronté l'aléa feu de forêt aux enjeux présents sur le territoire pour identifier les « communes à risque ».

Ainsi, 19 communes du territoire du Grand Cahors présentent des enjeux actuels et/ou futurs situés en zone ayant une probabilité d'incendie moyenne ou élevée : **Cabrerets, Arcambal, Vers, Lamagdelaine,**

Laroque-des-Arcs, Cahors, Cieurac, Le Montat, Labastide-Marnhac, Trespoux-Rassiels, Mercuès, Pradines, Douelle, Espère, Calamane, Boissières, Maxou, Labastide-du-Vert, Les Junies.

Par ailleurs une étude plus précise sur l'aléa incendie de forêt dans le Bassin de Cahors a été réalisée en 2007. 18 communes du territoire du Grand Cahors sont concernées par cette étude : **Arcambal, Vers, Lamagdelaine, Laroque-des-Arcs, Valroufié, Saint-Pierre-Lafeuille, Cahors, Cieurac, Le Montat, Labastide-Marnhac, Trespoux-Rassiels, Mercuès, Pradines, Douelle, Espère, Calamane, Boissières, Maxou.**

La cartographie d'aléa a été intégrée dans les PAC réalisés postérieurement à 2007 (8 communes) : **Arcambal, Vers, Lamagdelaine, Le Montat, Labastide-Marnhac, ~~Trespoux-Rassiels~~, Mercuès, Pradines, Boissières.**

La cartographie d'aléa des 10 autres communes est jointe en annexe.

II – Risques technologiques :

- Rupture de barrage :

Le territoire du Grand Cahors est susceptible d'être impacté en cas de rupture des barrages suivants : Granval et Sarrans. Ce phénomène est décrit dans le DCS ou PAC des communes qui en sont pourvues ainsi que dans le DDRM qui liste 18 communes exposées au risque rupture de barrage : **Tour-de-Faure, Saint-Cirq-Lapopie, Bouziès, Cabrerets, Saint-Géry, Arcambal, Vers, Lamagdelaine, Laroque-des-Arcs, Cahors, Mercuès, Pradines, Douelle, Caillac, Espère, Crayssac, Labastide-du-Vert, Les Junies.**

- Transport des matières dangereuses (TMD) :

Le risque de transport de matières dangereuses est consécutif à un accident qui se produit lors du transport par voie routière, ferroviaire, d'eau ou par canalisation, de matières dangereuses. Il peut entraîner des conséquences graves pour la population, les biens ou l'environnement.

Le territoire du Grand Cahors est susceptible d'être impacté en cas d'accident de TMD se produisant sur :

- gazoduc (3 communes) : **Cahors, Le Montat, Cieurac ;**
- voie ferrée (12 communes): **Fontanes, Cieurac, Le Montat, Labastide-Marnhac, Cahors, Pradines, Mercuès, Espère, Calamane, Nuzéjols, Boissières, Saint-Denis-Catus ;**
- route (toutes les communes : axes principaux et desserte locale).

La responsable de l'unité risques naturels



Florence Delporte

Avis sur les potentialités de mouvements de terrain dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la communauté d'agglomération du Grand Cahors (39 communes)

Éléments issus de l'exploitation de l'atlas départemental des risques de Mouvements de terrain du Lot de Géosphair – dec 2002 – + Analyse carto + éléments existants

Grand Cahors (projet de PLUi)

Les 39 communes concernées par le PLUi appartiennent à 5 entités géomorphologiques distinctes du département du Lot.

⇒ Présentation du secteur d'après l'analyse de l'atlas Mouvements de terrain au 1/ 100 000 :

La partie Sud du secteur étudié est contenue dans les formations Marno-Calcaires et Molasses du **Quercy Blanc** (jaune sur l'Atlas Mdt Géosphair 2002) susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain de plusieurs types. Les mouvements de terrain potentiels sont étroitement liés à la pente et au degré d'altération des terrains. Des **glissements de terrain** peuvent se produire dans les parties marneuses et argileuses à partir de 20 % de pente. Des **chutes de blocs** peuvent se produire ponctuellement dans les alternances calcaires dans les secteurs présentant une pente supérieure à 40 %.

La majeure partie Centrale du périmètre du PLUi se situe dans les formations sédimentaires calcaires des **Causses** du Jurassique supérieur (bleu sur l'Atlas Mdt Géosphair 2002) susceptibles d'être touchées par des **chutes de pierres ou de blocs** pouvant se produire sur les versants présentant une pente supérieure à 40 %. Plusieurs événements dommageables se sont produits dans ces formations (Cahors, Tour de Faure, Mercuès, ...). Dans ces formations calcaires, des phénomènes d'**affaissements/effondrements de cavités naturelles** dus à la présence d'un réseau karstique souterrain peuvent avoir lieu. Des témoins de surface sous la forme de dolines et/ou gouffres jalonnent le territoire.

La partie Nord/Ouest du périmètre du PLUi est située dans l'entité géomorphologique de la **Bouriane** (vert sur l'Atlas Mdt Géosphair 2002) constituée par des calcaires crétacés et altérites sablo/argileuses de couverture pouvant être affectés par des **glissements de terrain** à partir de 20 % de pente et des **chutes de blocs** sur les versants calcaires au-delà de 40 % de pente.

Quelques communes au Nord du périmètre sont également recouvertes par les **formations alluviales de « galets et sables de Saint-Denis-Catus »** (orange sur la carte), formations meubles sensibles à des glissements de terrain à partir de faibles pentes.

L'Atlas Général Mouvements de terrain au 1/ 100 000 Geosphair 2002 est consultable et téléchargeable sur le site de la préfecture du Lot à l'adresse <http://www.lot.gouv.fr/risques-et-environnement-r226.html>.

Pour une analyse plus détaillée de la problématique Mouvements de terrain par phénomènes, les cartes d'aléas de l'Atlas Mouvements de terrain au 1/100 000 de 2010 du CETE sont également consultables et téléchargeables sur le site de la préfecture du Lot à l'adresse <http://www.lot.gouv.fr/risques-et-environnement-r226.html>.

◆ Autres éléments d'information existants :

✓ Données BRGM :

Des tassements par retrait/gonflement des argiles peuvent être observés dans bons nombres de ces formations. Une étude de ce phénomène et une cartographie de l'aléa ont été réalisées par le BRGM en janvier 2007. Les éléments sont consultables et téléchargeables sur le site internet [site http://www.georisques.gouv.fr/](http://www.georisques.gouv.fr/).

Par ailleurs , des informations sur les mouvements de terrain historiques (données BRGM) des communes du Lot sont disponibles sur internet. Le site [«http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/cavites-souterraines»](http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/cavites-souterraines) dresse et localise les cavités naturelles recensées par commune sur le département (liste non exhaustive).

Le site [«http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/mouvements-de-terrain/»](http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/mouvements-de-terrain/) localise par commune les phénomènes historiques connus sur le département (données BRGM non exhaustifs).

✓ Données DDT « Porters A Connaissance Risques », ex DCS :

D'autre part, la plupart des communes du secteur sont couvertes par un « Dossier Communal Synthétique » ou « Porter à Connaissance Risques » qui dresse et localise les phénomènes naturels et technologiques rencontrés. Dans ces documents, les **mouvements de terrain font l'objet d'une cartographie au 1/25 000** plus précise que les atlas Mouvements de terrain au 1/100 000. Le tableau ci-dessous liste les 25 communes concernées.

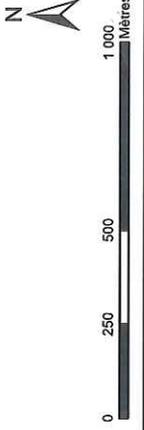
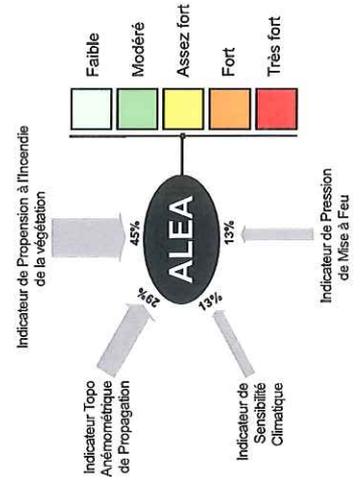
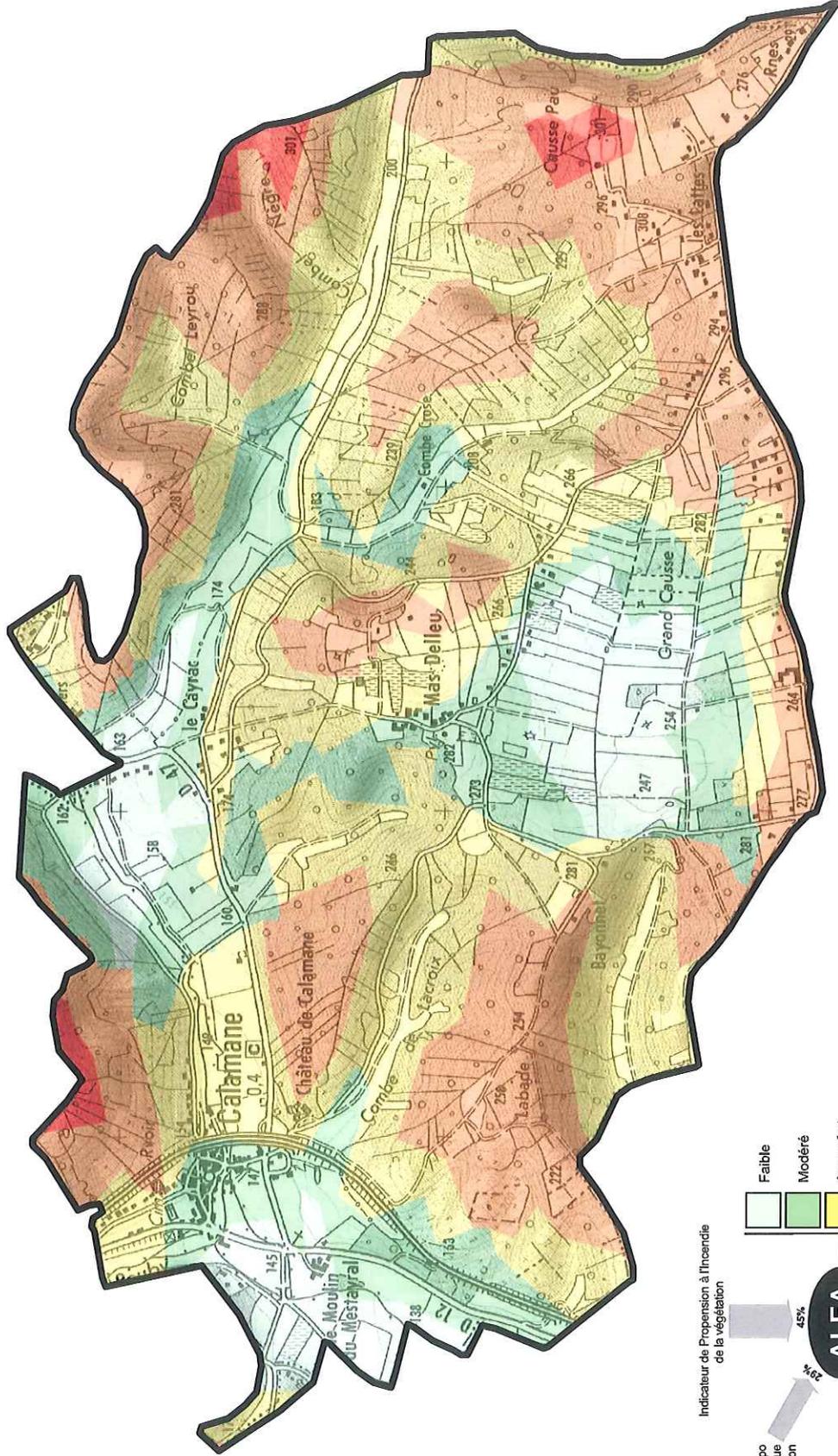
Communes du PLUI de Cahors couvertes par un DCS/PAC Risques		
Code Com	Nom	DCS/PAC Risques
46007	ARCOMBAL	Réalisé 2012
46032	BOISSIERES	Réalisé 2006
46037	BOUZIES	Réalisé 1998
46040	CABRERETS	Réalisé 1998
46042	CAHORS	Réalisé 1998
46044	CAILLAC	Réalisé 2006
46049	CALAMANE	non
46064	CATUS	Réalisé 2012
46070	CIEURAC	non
46077	COURS	non
46088	CRAYSSAC	non
46093	DOUELLE	Réalisé 1996
46095	ESPERE	non
46109	FONTANES	non
46162	FRANCOULES	non
46176	GIGOUZAC	Réalisé 1997
46138	LABASTIDE-DU-VERT	Réalisé 1997
46197	LABASTIDE-VARNHAC	Réalisé 2006
46143	LAMAGDELAINE	Réalisé 2012
46135	LAROQUE-DES-ARCS	Réalisé 1995
46107	LE MONTAT	Réalisé 2006
46134	LES JUNIES	Réalisé 2006
46171	LHERM	non
46136	MAXOU	non
46130	MÉCHMONT	Réalisé 2006
46191	MERCUES	Réalisé 2006
46205	MONTGESTY	non
46111	MUZEDOLE	non
46220	PONTCIRQ	Réalisé 2006
46224	PRADINES	Réalisé 2006
46225	SAINT-CIRQ-LAPOPIE	Réalisé 2012
46264	SAINT-DENIS-CATUS	Réalisé 1997
46288	SAINT-GERY	Réalisé 2012
46230	SAINT-MEDARD	Réalisé 2006
46340	SAINT-PIERRE-LAFEUILLE	non
46320	TOUR-DE-FAURE	Réalisé 2012
46322	TRESPOUX-RASSIELS	non
46327	VALROUFIE	non
46331	VERS	Réalisé 2012

✓ Données concernant des études plus précises « préalables à un PPR » :

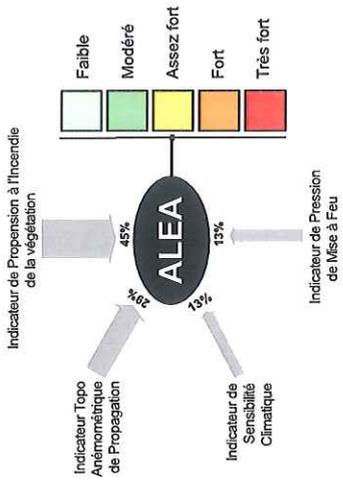
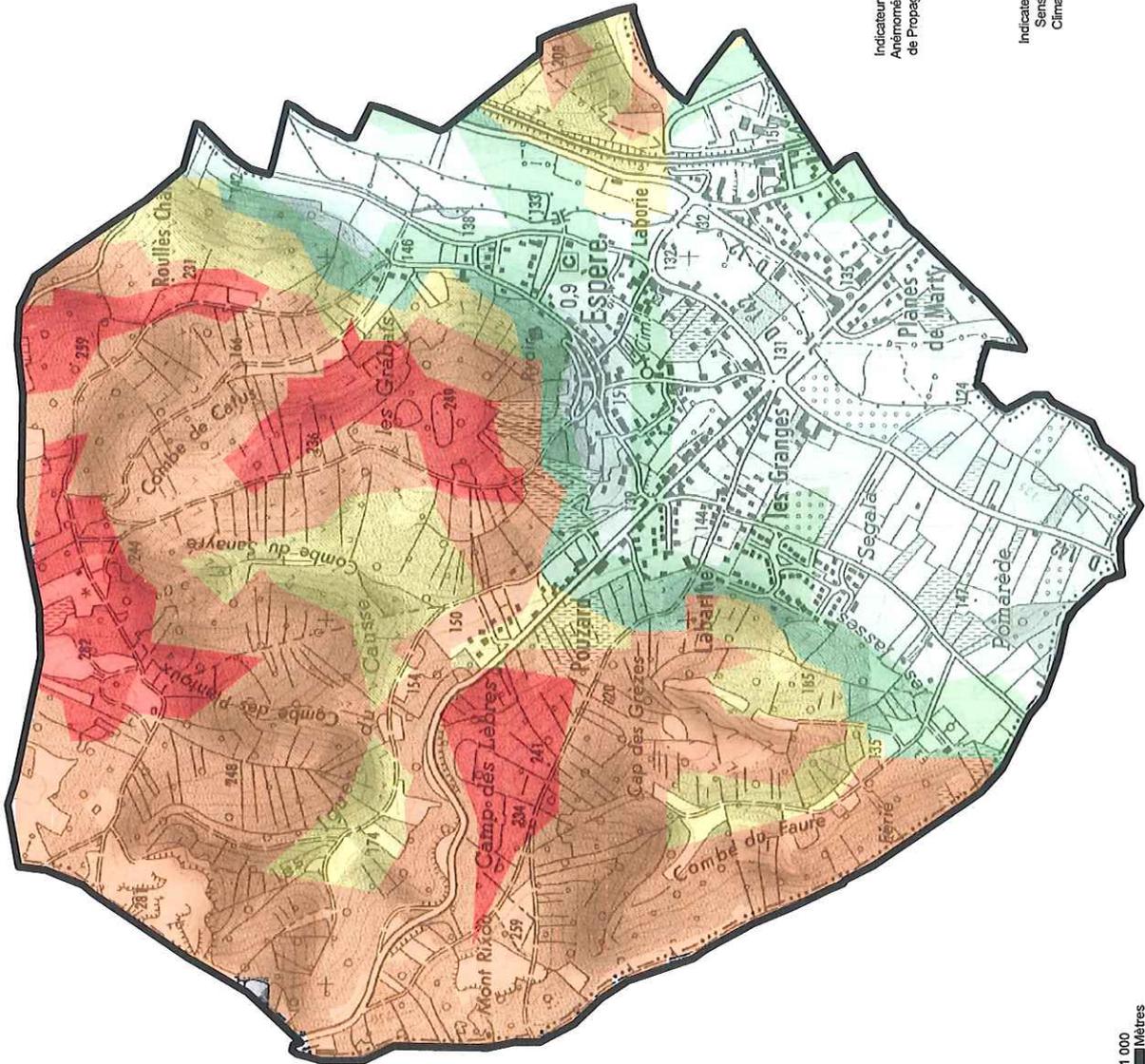
Pour finir, il est à signaler que la commune de Cahors a fait l'objet d'une étude préalable à un PPR Mouvements de terrain en 2005 et dispose de ce fait d'une cartographie précise des aléas mouvements de terrain rencontrés sur la commune. Ces éléments sont disponibles en mairie de Cahors.

L'attention des aménageurs et des candidats à la construction doit être attirée sur ces potentialités de mouvements de terrain de façon à les prendre en compte dans le choix des zones constructibles et le cas échéant adapter leur construction à la nature des sols rencontrés.

CARTE DE L'ALEA INCENDIE DE FORET COMMUNE DE CALAMANE

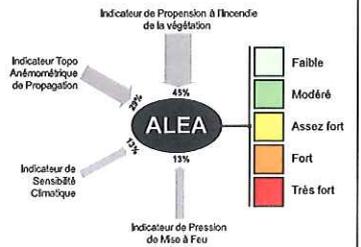
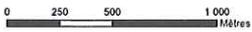
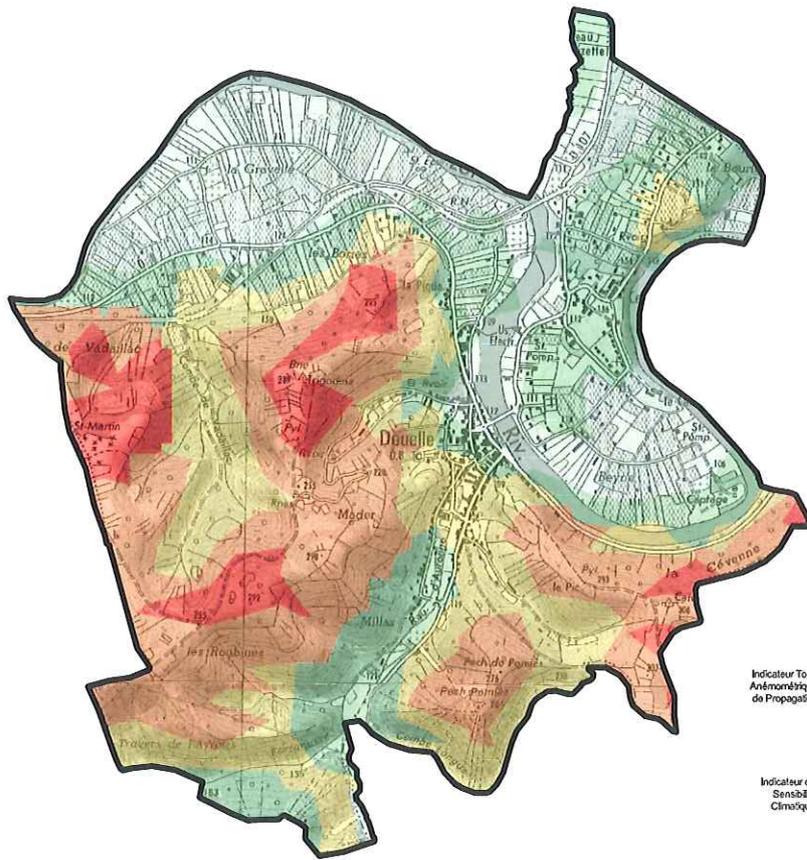


CARTE DE L'ALEA INCENDIE DE FORET COMMUNE DE ESPERE



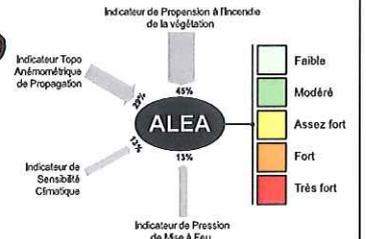
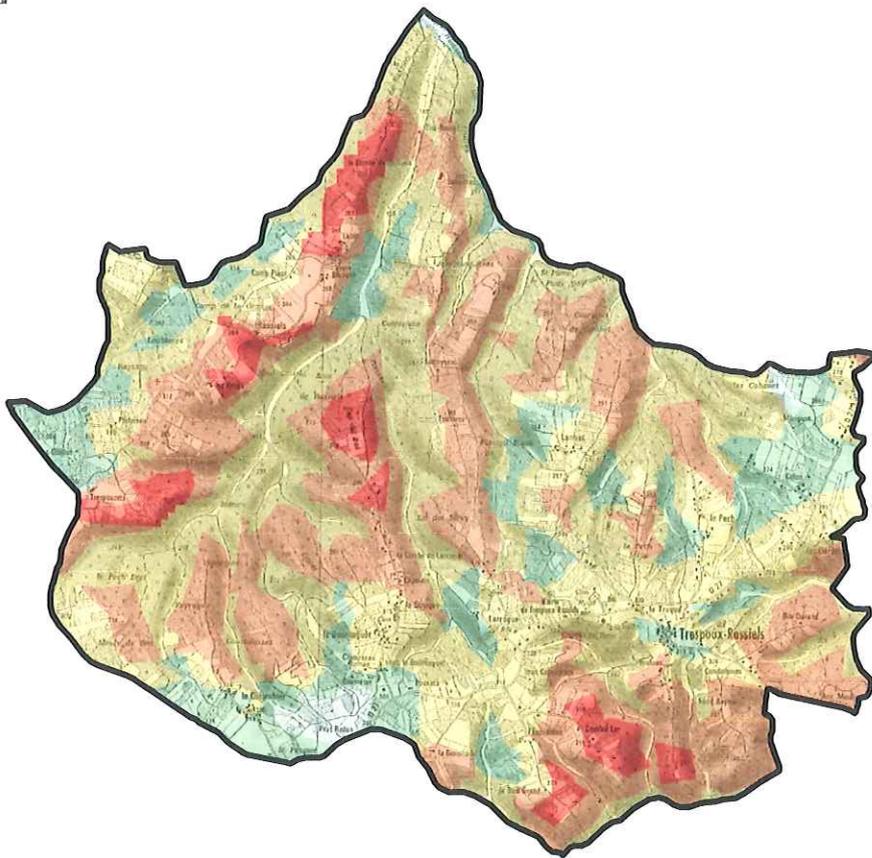


CARTE DE L'ALEA INCENDIE DE FORET COMMUNE DE DOUELLE





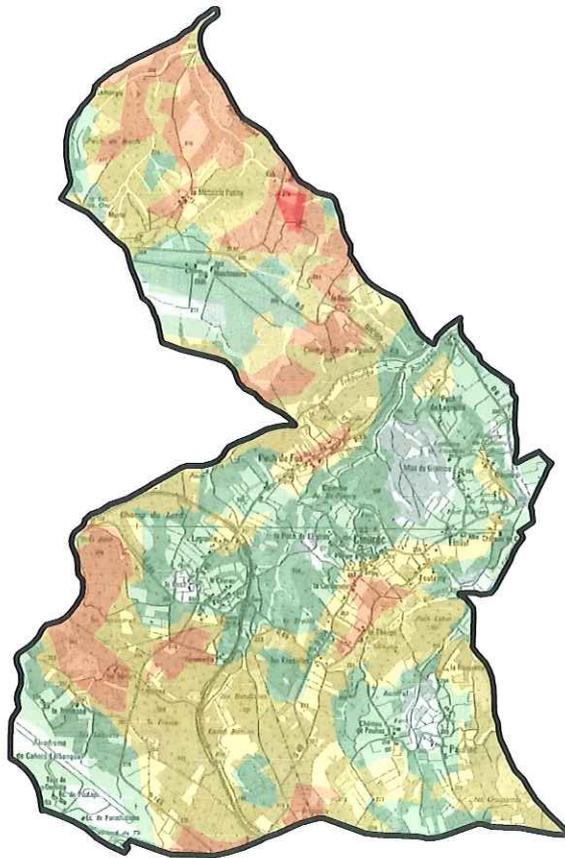
CARTE DE L'ALEA INCENDIE DE FORET COMMUNE DE TRESPoux-RASSIELS



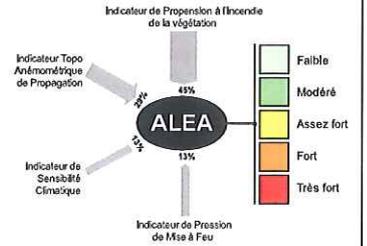
Fond topographique SCAN25 © IGN 2003



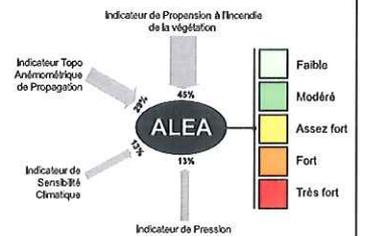
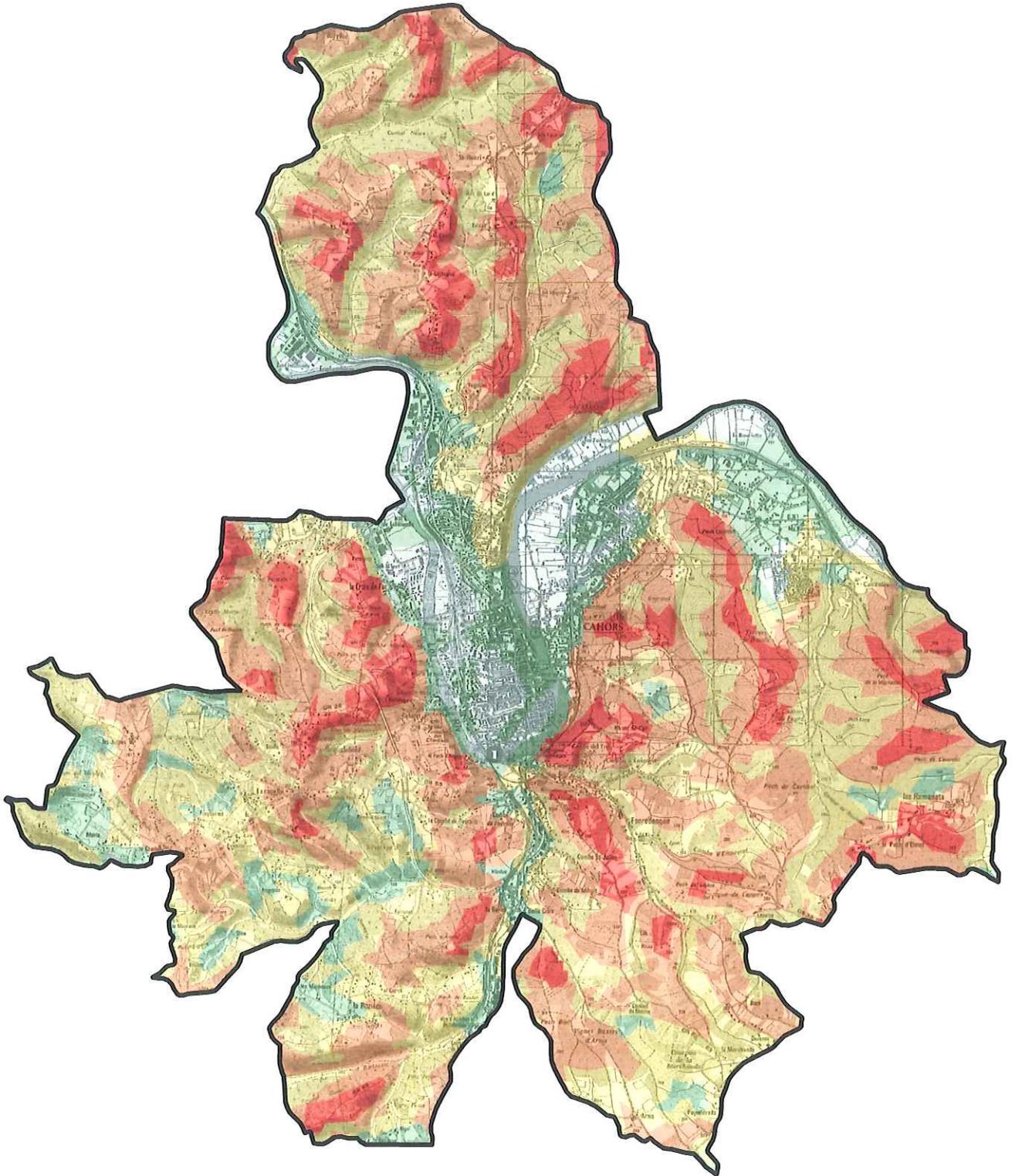
CARTE DE L'ALEA INCENDIE DE FORET COMMUNE DE CIEURAC



0 250 500 1000
Mètres

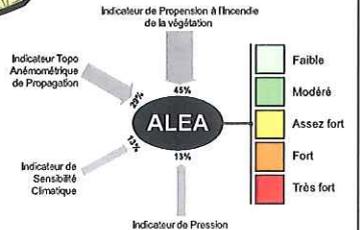
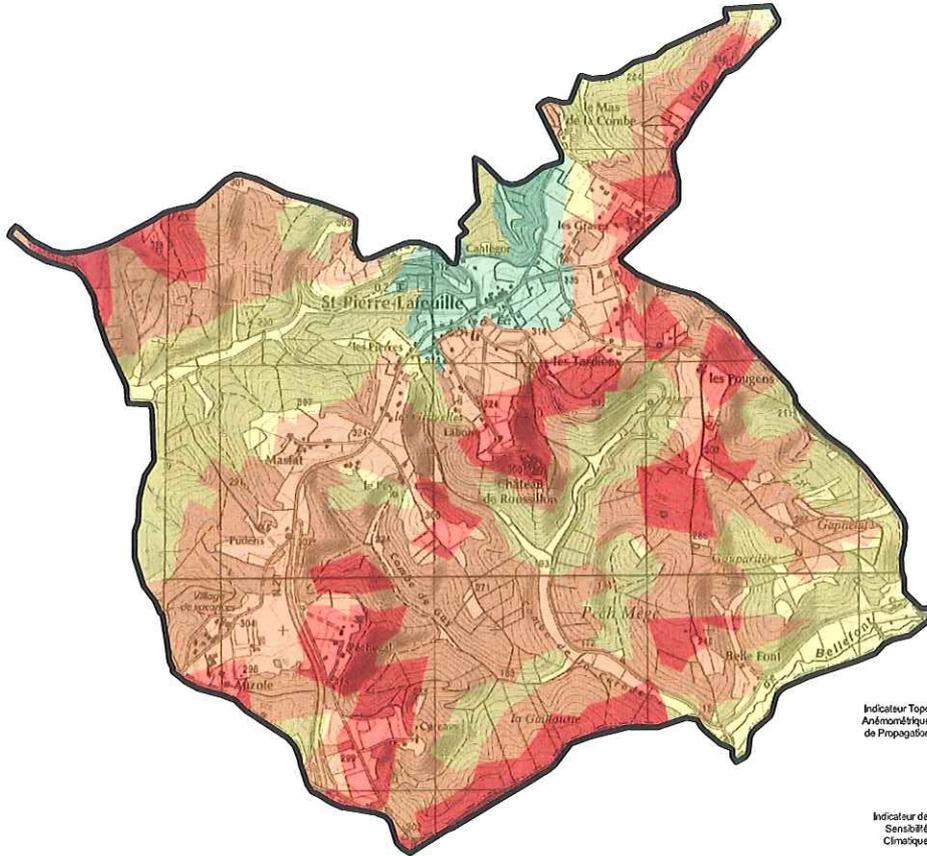


**CARTE DE L'ALEA INCENDIE DE FORET
COMMUNE DE CAHORS**



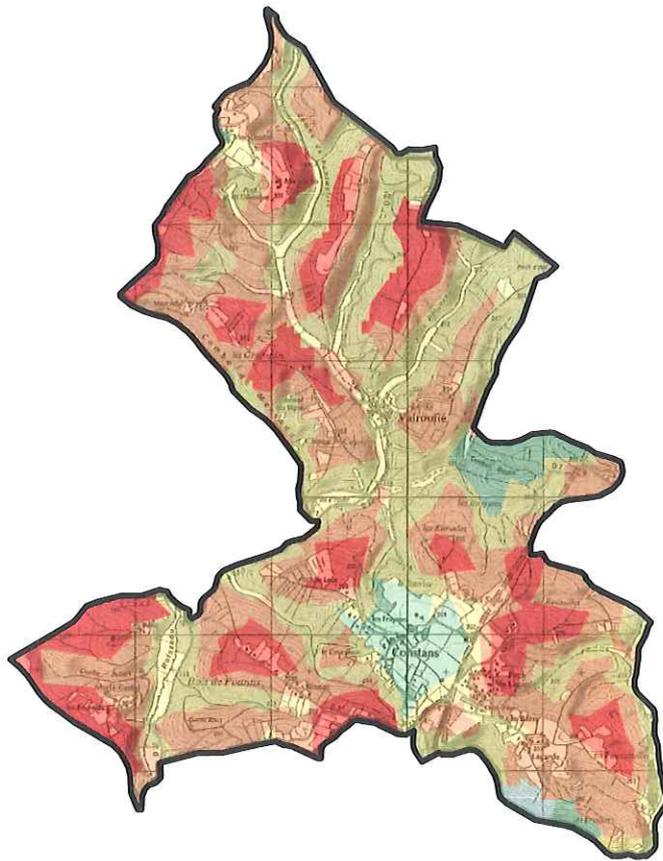


CARTE DE L'ALEA INCENDIE DE FORET COMMUNE DE SAINT-PIERRE-LAFEUILLE

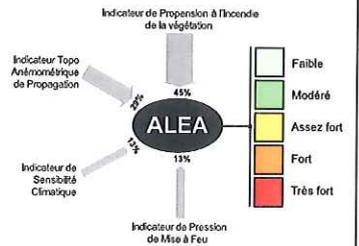




CARTE DE L'ALEA INCENDIE DE FORET COMMUNE DE VALROUFIE



0 250 500 1 000
Mètres





CARTE DE L'ALEA INCENDIE DE FORET COMMUNE DE LAROQUE-DES-ARCS

